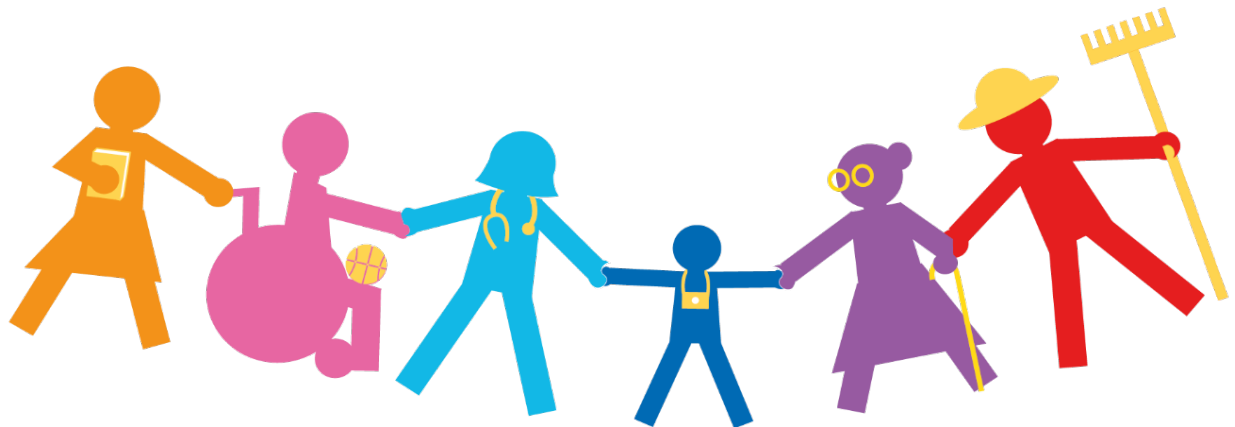


RAPPORT D'ACTIVITE 2025

« Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation »



Identification de la structure

Coordonnées administratives	1244, route de Lostanges 81710 NAVES 05 63 72 68 00 choix N°2 emas81sud@apajh81.apajh
Type de structure	EMAS (porté administrativement par le SESSAD)
Capacité et modalités d'accueil	Soutien aux équipes pédagogiques de l'Education Nationale
Numéro FINESS	810009407
Date de création	01/09/2019
Dernier arrêté d'autorisation	Convention relative aux modalités de mise en œuvre de l'EMAS à compter du 1 ^{er} septembre 2021 et pour une durée de 5 ans
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

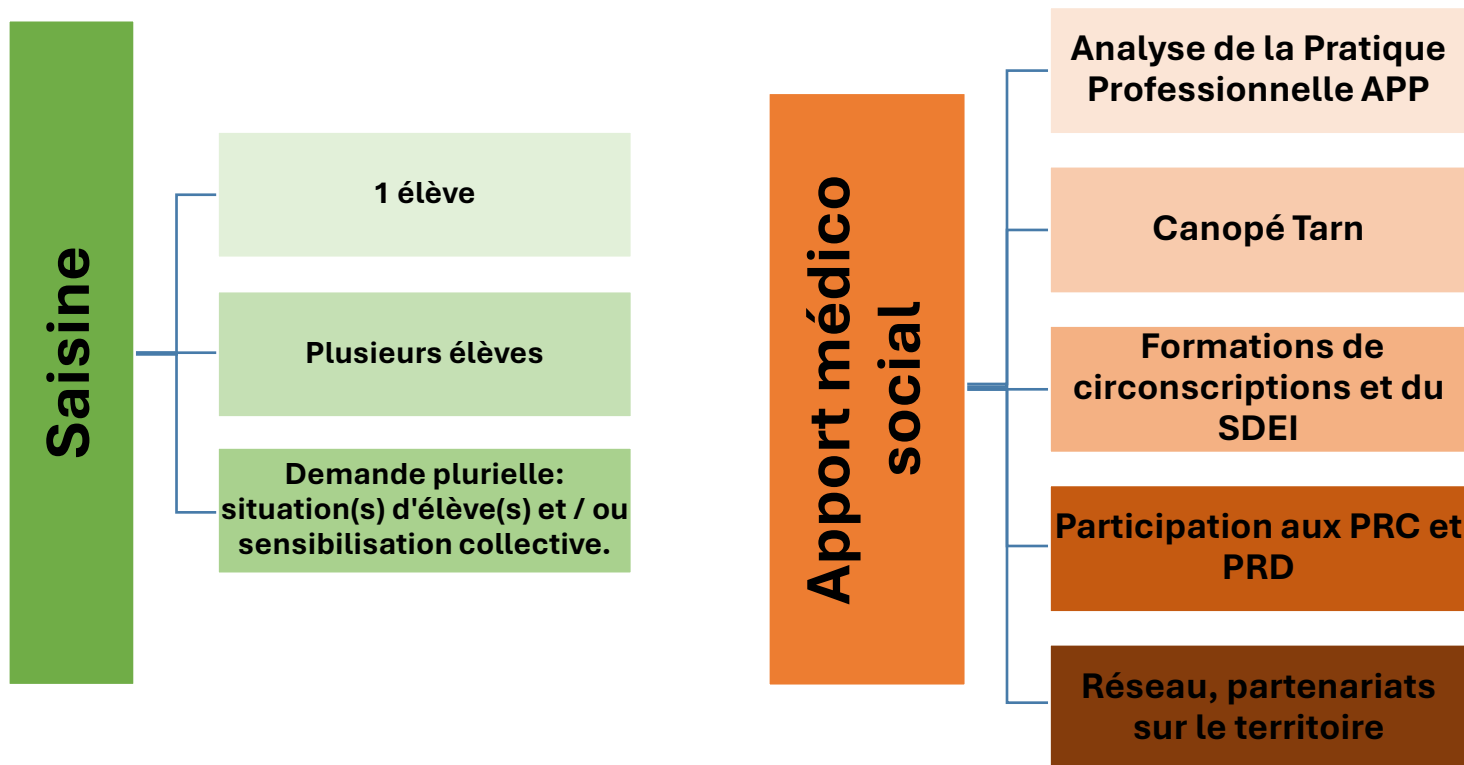
Suivi de l'activité :

L'EMAS au Pôle Enfance APAJH81 Lostanges	3 Réunions Générales du pôle enfance.
	11 Coordinations : Coordinatrice / Cheffe de service.
	5 Réunions de travail EMAS / Cheffe de service.
	3 Réunions EMAS / Direction, dont 2 concernant la préparation de l'entrée du PAS.

Les interventions de l'EMAS peuvent être activées selon deux modalités (*Annexe n°1*) :

- **Soit, par voie de saisine** : les modalités sont connues et formalisées dans le protocole EMAS et harmonisées avec celui de l'éducation nationale.
- **Soit, hors saisine** : concerne un ensemble d'apports médico-sociaux vers les partenaires.

Glossaire : *Annexe n°2*.



Saisine

Les données ci-dessous, sont recueillies à la date de réception de la saisine.

Nombre de saisines			Commentaire
2023	2024	2025	
11	7	12	Débutées en 2024, poursuite en 2025.
32	39	34	Nouvelles saisines : 33 individuelles (dont 1 sans suite) Et 1 collective 31 dans le public, contre 3 dans le privé.
43	46	45	Suivies.
	76	67	Au total : Interventions indirectes (auprès des équipes). La comptabilité est modifiée progressivement, en lien avec une nouvelle organisation : Observation et Recueil de données = 1 intervention.
0	0	0	Aucune intervention directe auprès des élèves.
0	0	0	Aucune demande de la MDA.

Répartition des 34 nouvelles saisines accompagnées :

Circonscriptions Public / Privé	Demandeurs	Cycles scolaires concernés	PPS / Saisine MDA envisagée	Diagnostic
Lavour 11	PRC PRD 20	14 Maternelles	16 PPS dont 15 AESH	TSA 8
Castres 17	Directeurs Enseignants 18	13 Elémentaires Dont 3 ULIS	Saisine MDA envisagée 8	TDAH 1
Mazamet Monts de Lacaune 6	Diocèse départemental 1	1 Collège		TDI 1
		1 Diocèse départemental		Autre 2
				Sans diagnostic ou en cours 20

Apport médico social

Analyse de la Pratique Professionnelle APP

- 1 collège / 3 séances.
- 1 école / 2 séances.
- 1 école / Présentation du projet + 1^{ère} séance.

Canopé Tarn

- 1 Co-intervention, vers les **RASED du département** autour de l'accessibilité environnementale.

Formations de circonscriptions et du SDEI

- Préparation et Co-intervention de l'EMAS et la circonscription de Castres, à la Journée Maternelle Académique :** « Développer le partenariat avec la petite enfance » :
- Préparation (demi-journée) et Co-formation (2x3heures) PE ATSEM AESH par l'EMAS et la Circonscription de Castres 2024 2025.**
- Préparation (1 journée) et Co-formation (2x3heures) PE ATSEM AESH par l'EMAS et la Circonscription de Castres 2025 2026.**

Participation aux PRC et PRD

4 Pôles Ressources de Circonscription, Castres.

1 Pôle Ressource Départemental (Circonscription de Castres et SDEI).

Réseau, partenariats sur le territoire

1 Echange avec le **DAR**, pour préparer l'accueil d'une élève observée par l'**EMAS**.

3 Temps de travail EMAS SESSAD.

3 Temps de Co construction avec le **PAS Graulhet**.

2 Présentations de l'**EMAS** à la direction d'une SEGPA en collège/ Jean Monnet Castres ; Aux futurs directeurs d'école du Tarn, dans le cadre de la FEI (Formation départementale de l'Ecole Inclusive).

1 Réunion de travail avec la **Coordinatrice Handicap Du Diocèse du Tarn** : préparation d'intervention dans le cadre des mercredis de l'accessibilité.

4 Rencontres partenariales avec les 3 référentes **AESH** de la circonscription de Castres.

4 Réunions partenariales **SDEI**.

3 Réunions de travail avec l'**EMAS Nord**, AGAPEI.

1 Bilan partenarial et perspectives avec **IEN** de Mazamet.

1 Réunion partenariale avec **SDEI / ARS / PAS Nord ET Sud**.

1 Rencontre partenariale visio Plateforme de Coordination et d'Orientation.

Analyse de l'activité :

Bonnes pratiques identifiées :

- Mise en lien, Co construction et synergie partenariale régulière, avec l'éducation nationale, chacun dans son domaine de compétences.
- Partage et complémentarité des lectures, des évaluations, pour apporter des réponses efficaces au plus près des besoins des équipes.
- Coordination et cohérence dans les préconisations Education Nationale et EMAS.
- Ne pas être une nouvelle réponse, isolée qui se surajoute, à toutes les autres.
- Réunions de travail planifiées avec certaines équipes de circonscription : situation, thèmes...
- Suivi des situations, accompagnement et soutien des équipes des établissements scolaires, dans la mise en place des outils et préconisations.
- Apport médico-social et participation de l'EMAS dans les formations « PE ATSEM AESH », proposées par la circonscription de Castres. Répercussions dans la posture, la pratique et la synergie d'équipe.
- Prestation Analyse de la Pratique Professionnelle animée par les professionnels de l'EMAS, formés à cela.
- Recherche d'un ajustement organisationnel partenarial, réciproque.

- Apporter des réponses, toujours dans le respect de notre cadre de mission.
- Actualisation des connaissances des professionnelles de l'EMAS par le biais de la formation continue.

✚ Difficultés rencontrées / freins :

- **Difficulté d'organisation et de disponibilité des équipes pédagogiques**, pour les temps d'échanges et de sensibilisation, hors temps de classe : peu de flexibilité. **On note une amélioration.**
- **Aménagements et matériels nécessaires dans l'environnement scolaire**, à prévoir dans les budgets, pour la mise en place de l'accessibilité.
- **Insuffisance de connaissances de base**, chez les professionnels enseignants, autour du développement cognitif, émotionnel, relationnel, de l'enfant de l'adolescent, **socle de l'accompagnement**. Les éclairages sont parfois des découvertes. Nos préconisations s'ajustent en fonction de cela, mais cette difficulté est un réel frein à l'accueil et l'accompagnement de l'élève.
- **Interventions axées sur l'accessibilité plutôt que sur le Trouble**, qui remettent en question les propres pratiques professionnelles des équipes.
- **Connaissance et attribution erronées de certaines de nos missions : diagnostic, orientation, attribution d'AESH, coordination de parcours.**

✚ Profil des personnes accompagnées :

216 Etablissements scolaires potentiellement couverts		
	Publics	Privés
Lycées	9	7
Collèges	12	6
Ecoles	160	22

✚ Les besoins des personnes accompagnées : évolution en 2025.

- Depuis la rentrée septembre 2025 : **Nouvelle IEN ASH + restructuration du SDEI** avec 1 fonction supplémentaire : Professeur Ressource TND. **Le SDEI est maintenant présent en PRC.**
- **Toutes les saisines suivent le protocole d'adressage vers l'EMAS ; elles** passent par le Pôle Ressource de Circonscription et l'IEN, et / ou le SDEI, en réponse pédagogique de premier niveau interne ; **puis vers l'EMAS en complémentarité.**
Elles sont ensuite envoyées par l'établissement scolaire, la Circonscription ou l'IEN.
- **Nouveau cahier des charges des EMAS avec la circulaire du 4 septembre 2025, en lien avec la mise en place d'un PAS sur notre territoire Sud : Secteur de Graulhet. L'ESMS porteur de ce PAS, est également l'APAJH 81. L'intervention directe auprès de l'élève n'est plus une exception, mais devient une des 4 missions principales de l'EMAS. Mise en place d'un DIPC nécessaire.**

- **Circulaire du 4 septembre 2025 : extrait « Les EMAS et les PAS ont vocation à fonctionner de manière intégrée. »**
- **Avec le PAS :** Partage du réseau et fonctionnement du territoire. Réflexion autour d'une co- construction articulée, en lien avec nos missions respectives. **En 2025, le PAS de Graulhet n'a pas activé l'EMAS.**
- **Impact de l'arrivée des PAS sur tous les acteurs du territoire et leur articulation. Saisine directe ouverte aux familles, pour l'accueil de leur enfant à l'école.**

2- L'expression des personnes accompagnées

Les enquêtes de satisfactions : 4 retours de questionnaire d'établissement scolaire ; extraits :

- « Retour très complet et très riche. Même si l'intervention pour l'élève en question n'a pas résolu l'entièreté des difficultés comportementales, nous sommes toutefois satisfaits des idées et pistes que vous nous avez apportées pour l'ensemble de la classe. »
- « Une analyse pertinente de la situation avec une recherche de propositions concrètes pour étayer les difficultés rencontrées par l'élève en tenant compte des remarques et suggestions des professionnels de l'établissement.
Des outils pertinents proposés construits sur des connaissances solides des deux intervenantes.
Des échanges constructifs avec la volonté d'œuvrer au bon développement et à l'épanouissement de l'élève en question en tenant compte de ses centres d'intérêts
J'ai apprécié la disponibilité d'esprit des intervenantes qui se sont positionnées en partenaire des enseignants, de l'équipe de direction et de moi-même (infirmière), en proposant un travail collaboratif, il est possible de construire une réponse plus adaptée et pertinente. Leur professionnalisme est à souligner ! »

Actualisation et réécriture du questionnaire de satisfaction vers nos partenaires, en lien avec la démarche qualité.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

7^{ème} Rdv SESSAD DPMO Occitanie en visio.
Rdv exceptionnel SESSAD DPMO Occitanie en visio : Dispositifs intégrés.
2 Participations de la coordinatrice EMAS au copil de la charte de Bienveillance associative APAHJ 81.
3 Participations de la coordinatrice EMAS au groupe de travail Réécriture du Projet associatif 2026 2030.

4- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

Groupe de travail composé des acteurs sur le territoire : Plateforme De Coordination et d'Orientation du Tarn + Service Départemental de l'Ecole Inclusive + EMAS départementaux + Pôle Ressource Handicap 81 + 1 professeur de l'INSPE.

5- La démarche qualité

La démarche d'évaluation de la qualité

L'établissement a-t-il été concerné par l'évaluation externe en 2025 ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date d'envoi du rapport d'évaluation :
--	--

La démarche qualité

A ce jour, il n'y a pas de démarche qualité propre à l'EMAS. Toutefois le service bénéficie du support de la démarche qualité associative ainsi que du référent qualité du pôle enfance.

6- Le développement des compétences et la formation professionnelle

Formation Ecole Inclusive : GBG (programme de développement des compétences psychosociales) : 2 professionnels / 3H
PSSM : 1 professionnel / 14H
CAApables : « Communication Alternative et Améliorée » Niveau 1 : 2 professionnels / 14 H
CAApables : « Communication Alternative et Améliorée » Niveau 2 : 2 professionnels / 14H

7- Les finances

⇒ Cf. Rapport d'activité 2025 du SESSAD.

8- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2026

Perspectives et / ou questionnements :

- **Mise en pratique de l'articulation concrète avec les PAS :** Pôle d'Appui à la scolarisation, et leur déploiement sur le territoire.
- **Evaluer le volume de l'activité EMAS, correspondant aux sollicitations du PAS actuel et des PAS à venir.**
- **Trouver un équilibre** entre le panel de prestations déjà proposées par l'EMAS, les interventions directes auprès des élèves si nécessaires et autres sollicitations. **A moyens constants ? Des choix s'opèreront inmanquablement.**
- **PAS : guichet unique à terme ? l'EMAS ne recevra plus de saisine directe des circonscriptions et des établissements scolaires ?**

- **Nouvel équilibre à expérimenter et à ajuster, entre tous les partenaires du territoire, qui accompagnent la scolarité des élèves et le parcours de vie de ces personnes.**
- **Convention relative aux modalités de mise en œuvre de l'EMAS à compter du 1er septembre 2021 et pour une durée de 5 ans : à actualiser.**

8- Les annexes

⇒ Comptes administratifs

Annexe 1

Le 10 07 2025 Révisé le 26 08 2025

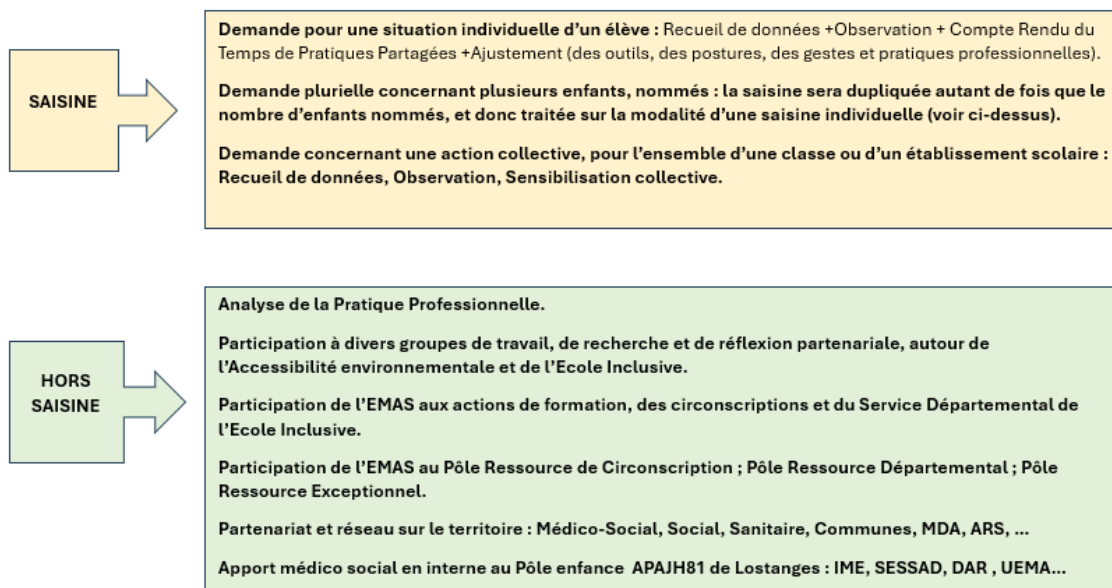


Modalités de saisine.

Les interventions de l'EMAS peuvent être activées par deux modalités possibles :

Soit, par voie de saisine : les modalités sont connues et formalisées dans le protocole EMAS et harmonisées avec celui de l'éducation nationale.

Soit, hors saisine : concerne un ensemble d'apports médico-sociaux vers les partenaires, évolutif.



Annexe 2 : Glossaire

PRC : Pôle Ressources de Circonscription.

PRD : Pôle Ressources Dépaetemental.

SDEI : Service Départemental de l'Ecole Inclusive.

IEN : Inspecteur de l'Education Nationale.

PAS : Pôle d'Appui à la Scolarité.

DAR : Dispositif d'Auto Régulation. (Ecole en auto régulation).

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

